

## Le bal des Hypocrites !!!

Notre Direction est en train de comprendre qu'elle risque de se faire prendre la main dans le pot de confiture...

### **HISTORIQUE:**

- PSE en 2009 avec fermeture de Heillecourt et Maubeuge
- Service Qualité : suppressions de postes
- Service DSI : nombreux départs
- Service Commercial : nombreux licenciements, démissions et réduction des effectifs commerciaux sur chaque site avec des objectifs toujours plus élevés et difficilement atteignables sur certains secteurs géographiques.
- Siège Social : nombreux départs et bouleversement des effectifs par des mutations sur les sites de Stains et des Clayes sous Bois

Bien entendu, chacune de ces nouvelles organisations a été précédée de mouvements suspects de Personnel selon une méthode maintenant bien rodée : Lettre remise en « main propre » avec au mieux une dispense d'activité voire une mise à pied à titre conservatoire.

La conséquence est simple, on ne revoit plus nos Collègues et on apprend au détour d'un couloir qu'ils ont été licenciés...

En 2013, notre Direction « s'attaque » à la réorganisation du Service Clients applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Avant de s'attaquer aux Services Administratif et Maintenance ???

Comme la loi l'oblige, l'Instance du CCE a été consultée.

Le CCE s'est prononcé en faveur d'une consultation de chaque CHSCT comme le prévoit la loi, car cette nouvelle organisation entraîne des modifications importantes pour les effectifs concernés sur leurs contrats de travail et/ou sur leurs conditions de travail.

Malgré toutes les demandes du CCE, la Direction de l'Entreprise a décidé de « passer en force » en méprisant l'Instance qui représente pourtant la totalité des Salariés.

Devant cette situation qui devient malheureusement « monnaie courante », le CCE n'a eu d'autres choix que de saisir la justice pour faire appliquer le droit.

Le CCE a donc assigné l'Entreprise en référé.

La Direction de notre Entreprise semble aujourd'hui s'étonner de cette situation et plutôt que de chercher à désarmer le problème qu'elle a elle-même créé, elle s'enferme dans une logique de chantage sur le thème des NAO alors que les 2 sujets sont totalement différents.

Elle a donc unilatéralement décidé de ne pas venir au 2<sup>ème</sup> jour des négociations alors même que les Partenaires Sociaux étaient présents

Nous contestons ces pratiques déloyales qui ne respectent plus les Salariés de notre Entreprise.

Si INITIAL est condamné comme nous le pensons à revoir sa copie :

**Elle en sera entièrement responsable.**